

Bulletin d'informations de la commune de Bernadets

Edité par la mairie



Dans ce numéro :

Le mot du Maire Yvan debosse

Dans quelques jours l'année 2013 sera derrière nous.

Un hiver long et froid, un printemps et un automne particulièrement pluvieux ont fortement dégradé les voies communales contraignant la commune à effectuer - outre son programme habituel de modernisation des voiries - de lourdes et coûteuses réparations.

Souhaitons que l'hiver et le printemps 2014 soient plus cléments à la fois pour notre bien-être, notre moral et ... pour les finances communales.

Au plan des réalisations, fin 2013 et début 2014 devraient voir se poursuivre la sécurisation des réseaux électriques, la construction de l'atelierdépôt communal et du local de rangement de la salle multi-activité, préalablement au réaménagement et à la sécurisation de la place de la mairie et du parking de l'école.

Le 11 novembre, en présence d'une très nombreuse assemblée, a été inaugurée, sur la place de la salle des fêtes, la nouvelle stèle dédiée aux enfants de Bernadets morts pour la France et maintenant passés - comme l'a écrit le secrétaire d'Etat auprès du

Ministre de la Défense - « de la mémoire à l'histoire ».

Je tiens à souligner - cette année encore - la remarquable activité de l'ensemble des associations dans l'animation de la commune, contribuant ainsi à la réussite de notre salle des fêtes.

Je terminerai mon propos en souhaitant à tous et à toutes de joyeuses fêtes de fin d'année.



Le mot du maire	1
Association des parents d'élèves	2
Tennis de table	2
Gymnastique	2
Gaïyous Toustem section marche	2/3
Anciens combattants	3
Etat-civil	3
Annonces	3
Bilan des activités muniçcipales	4
Annonces	4
La rédaction	5
Informations pratiques	6
Le 11 novembre à Bernadets	7
Le 11 novembre à Bernadets	8
Consignes de tri sélectif	9
Consignes de tri sélectif	10

Le forum des associations

Parents d'élèves - Isabelle Delpoux

L'APE sera encore ac année à Bernadets ca fants aident à garder le village vivant.

Nous allons donc essayer de financer tout ou partie des projets éducatifs préparés par les enseignants (visite de monuments nationaux, spectacles, classe de découverte mer, leçons de ski, création et entretien du jardin de l'école, fabrication de cerfsvolants...)

Une date est déjà à retenir :

le dimanche 8 décembre 2013 vide grenier à la salle multi activités, les bulletins d'inscriptions seront déposés dans vos boites à lettres en temps utile.

Notre <u>loto</u> aura ensuite lieu le 22 mars 2014...

Tennis de table - Christian Sempé

Distinction

La saison a démarré
très fort pour Bernadets Tennis de Table, puisqu'après Victor Tumson voici quelques saisons, c'est Estelle Lanvin
(photo) qui accède à un niveau
national dans le cadre du critérium fédéral des moins de 13
ans. Cette jeune, domiciliée à
Morlaàs, incarne la qualité de
club formateur que Bernadets TT
s'efforce de pérenniser grâce
aux interventions de deux en-

traîneurs: Houchang Zarmehrzamin et Christophe Blanche.

Rejoignez-nous!

Bernadets TT enregistre cette saison encore, d'ores et déjà, plus de cinquante licenciés grâce à l'arrivée d'une ribambelle de jeunes pousses à l'école de tennis de table. Il est encore possible de s'inscrire, aussi bien en loisir qu'en compétition. Jeunes ou adultes, filles ou garçons, profitez de séances d'essais gratuites. Contact : Marc Troubet au 05 59 33 09 73.

Concours de belote

Il sera organisé en principe le vendredi 29 novembre. Une annonce, par affichette, vous le confirmera dans vos boîtes à lettres.



Gymnastique - Jocelyne Walter

Les horaires sont toujours le lundi et le mercredi de 20 h à 21 h. Les



cours du lundi sont assurés par Carole et le mercredi reste le jour des « sports collectifs ».

Les tarifs sont passés à $80 \in \text{pour}$ les adultes et $50 \in \text{pour}$ les étudiants(es)

Venez nombreux, pour nous donner un coup de pouce, l'ambiance est détendue et conviviale.

A bientôt.

Jocelyne Walter - 06.70.71.17.29



Gaüyous Toustem

Section marche- Monique Bedout

Pour la première fois nous avons organisé une sortie raquettes ainsi qu'une marche en montagne suivies d'un repas.

Voir la photo souvenir de l'équipe de marcheurs.

Nous marchons deux fois par semaine, avec deux formules à votre convenance:

Le lundi,

départ de Saint-Castin devant le restaurant La Castine à 9h, circuit de 8 km, 1h30 à 2h adapté à tous les marcheurs.

Le jeudi,

départ de Saint-Castin devant le restaurant La Castine à 9h.

Circuits variables mais déconseillés aux personnes <u>ne</u> <u>pouvant suivre un rythme soutenu</u>, circuit d'au minimum 10km avec des côtes.

Si vous aimez la marche, rester en bonne forme et vous faire plaisir, venez nous rejoindre. Novembre 2013, n°: 47

Vous découvrirez avec nous de nouveaux paysages dans une ambiance des plus sympathiques.

Contact: Monique Bedout, 05.59.33.08.64



Anciens combattants- Jean Lacoste

Après une courte cérémonie à Saint-Castin le jour du 11novembre, a eu lieu à Bernadets l'inauguration de la nouvelle stèle dédiée aux morts pour la France de la commune.

Une nombreuse assistance des deux communes était représentée.

Un détachement du D.M.U. de Sedzère et un peloton cynophile rehaussait cette cérémonie, deux musiciens ont interprété les sonneries d'usage.

Les militaires d'active et de réserve des deux communes étaient également présents, ce fut une matinée très réussie.

A l'issue de ces moments cérémonieux, un apéritif fut offert par la municipalité de Bernadets, avant de nous diriger vers le restaurant La Castine où un copieux repas nous attendait.

Rendez-vous au 8 mai 2014 pour

les futures cérémonies.

Note de la rédaction

Cette manifestation à Bernadets marquait l'inauguration de la nouvelle stèle de la commune mais aussi le début de la commémoration du Centenaire de la guerre de 1914.

« Durant plus de quatre années, le centenaire de la Première Guerre mondiale permettra à l'ensemble de la société française de redécouvrir les liens intimes qu'elle entretient avec son souvenir.

En l'absence de témoin de la Grande Guerre, aujourd'hui tous disparus, c'est désormais l'ensemble de la société française qui est dépositaire de l'héritage de « Ceux de 14 »

A l'occasion de la fête nationale du 14 juillet 2014, 72 pays belligérants de la Première Guerre mondiale seront réunis à Paris pour participer au défilé des Champs-Elysées.

Cette manifestation exceptionnelle marquera le lancement du cvcle international des Commémorations de la Première Guerre mondiale.

En complément, des animations culturelles sur le thème du Centenaire seront organisées tout au long de la journée : exposition de matériels 14-18 dans plusieurs lieux emblématiques de la capitale ; création par l'Office national des Forêts, sur le parvis de l'Hôtel de Ville, d'une installation reproduisant le Camp retranché de Paris ; clôture de l'exposition « Été 14 : les derniers jours de l'ancien monde » à la Bibliothèque nationale de France. Aéroports de Paris organisera également un meeting aérien sur le thème de la Grande Guerre. »

Pour plus d'informations je vous invite à consulter le site internet du Bicentenaire:

http://centenaire.org/fr

Etat Civil

Décès:

Nous avons la tristesse de vous annoncer les décès de:

Mme Maria, Alice LAGARDE, veuve CLERCQ-PAPE, née le 20mars 1913 et décédée le9 août 2013

Mme Hélène SAUVAGE, née le 3 février 1950 à Sainte Affrique et décédée le 22 septembre 2013.

Mr Michel CLERCO-PAPE, né le 8 septembre 1952 à Pau et décédé le 19 novembre 2013

Nous adressons à tous leurs proches, nos très sincères condoléances.

Annonce

Retour des pizzas le samedi soir.

Depuis cet été, il est de nouveau possible de se procurer des pizzas le samedi soir.

De 18h00 à 21h00, Davy vous attend dans son camion "Bella Pizza".

A savourer sans modération!

Et il est ouvert à toute nouvelle suggestion ..



La rédaction — Alain Doulcet

Tout d'abord, je vous présente toutes mes excuses pour le retard de ce numéro de l'Hirondelle, censé paraître début novembre.

Des vacances en octobre et une panne d'ordinateur prolongée en revenant, m'ont contraint à retarder ce numéro.

Une satisfaction tout de même, celle d'avoir réussi à publier 4 numéros d'information dans l'année.

Site internet de la commune

www.commune-bernadets.fr

Un petit bilan après presque 6 mois d'activité.

Globalement satisfaisant puisqu'il a eu un peu plus de 600 visiteurs, dont 25% reviennent régulièrement, avec une durée moyenne de visite d'un peu plus de 4 mn.

La fréquentation a un peu baissé depuis octobre parce là aussi je n'ai pas eu le temps de mettre à jour le site!

Nous avons eu une vingtaine de visiteurs étrangers, différents pays européens, mais aussi du Canada, Congo et Côte d'ivoire.

En France, l'Aquitaine représente 70% des visiteurs et la région parisienne 10%.

Stage informatique Cyberbase

Pour l'instant douze personnes sont inscrites, une moitié n'ayant jamais touché à un ordinateur, l'autre débutante ou confirmée.

La formation aura lieu dans la salle du bas de la mairie, du 10 au 13 décembre 2013.

Deux groupes, un le matin l'autre l'après midi.

Il reste encore de la place, 4 personnes maximum.

Je fais un appel particulier à tous les responsables d'association, ne soyez pas timides, savoir envoyer un e-mail, remplir une page de texte en ajoutant des photos ne peut que vous être utile dans votre activité!

Pour les horaires,

- Néophytes, le matin de 9h à 12h,
- Débutants ou confirmés l'après-midi de 13h30 à 16h30.

PLU

Comme vous le savez le dossier d'un PLU se compose d'un rapport de présentation, du rapport PADD, de la carte de zonage, du règlement et des annexes.

Notre part de travail, rapport PADD, zonage et règlement, revus et corrigés ont été envoyés à notre cabinet d'études au mois de mai.

Depuis nous faisons le forcing pour qu'il nous finalise l'ensemble du projet, en particulier le rapport de présentation.

Le problème de ce cabinet, comme celui des autres consultants œuvrant sur les PLU, est de ne pas avoir une seule commune comme client, mais plusieurs.

Et avec les élections qui appro-

chent, chacun voudrait voir clôturer son dossier!

Nous sommes confrontés au problème de l'entonnoir!

De plus, ces pauvres cabinets d'études ont vu la législation de nouveau évoluer récemment.

Avant, la validation d'un PLU se faisait au niveau départemental, maintenant au niveau régional, par une nouvelle institution la DREAL (Direction régionale de l'environnement, l'aménagement et le logement)

Ensuite la validation d'un PLU s'opérait surtout autour du PADD et du document de zonage, maintenant autour du rapport de présentation que nous cherchons à voir finaliser.

De simple rapport d'introduction ce rapport devient un rapport de synthèse globale, devant faire 150 à 200 pages pour être crédible par la DREAL!

Et ce rapport demande encore de nouvelles recherches.

Nous imaginions être tranquilles après notre envoi du mois de mai, mais le travail repart.

Il faut se rendre compte que depuis le début de notre rédaction du PADD, jusqu'à aujourd'hui, nous avons passé plusieurs centaines d'heures de travail sur ce projet, avec une équipe municipale réduite à 2 personnes pour rédiger et le faire avancer!

Maintenant il faut faire comme au rugby: pousser pour avancer!

Informations pratiques

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAI-RIE

La mairie est ouverte au public le mardi de 13h à 17h, le jeudi de 13h à 19h, le vendredi de 8h à 12h.

Pour les rendez vous avec le Maire ou les adjoints, contacter le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture (05.59.33.07.42)

DÉCHETS MÉNAGERS / TRI SÉLEC-TIF

Déchets ménagers, poubelle verte: tous les vendredi matin.

Tri sélectif, poubelle jaune (journaux, magazines, papiers, cartons, tous emballages métalliques, briques alimentaires, bouteilles - bidons - cubitainer - flacons en plastique (avec leurs bouchons): lundi des semaines impaires.

DÉCHETTERIE ET DÉCHETS VERTS

Une déchetterie gratuite est à votre disposition à Morlaàs ainsi qu'une plate-forme de stockage de déchets verts.

Il est rappelé que tout abandon de déchets dans la nature est passible de très lourdes amendes, y compris l'abandon par vous-même de déchets et de déblais sur votre propriété.

Heures d'ouverture:

Déchetterie - du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Déchets verts

l^{er} avril au 31 novembre du lundi au samedi de 10h-12h et 14h-18h

ler décembre au 31 mars du lundi au vendredi de 14h-17h et samedi de 10h-12h et de 14h-18h

ANIMAUX ERRANTS

Suite aux plaintes signalant la présence de **nombreux** animaux errants et de poubelles éventrées, la commune s'est dotée d'un « Service pour l'assistance et le contrôle du peuplement animal » (groupe SACPA)

Il sera chargé de capturer tout animal errant sur la commune et de le remettre à la SPA Béarn à Berlanne.

La récupération par leur propriétaire sera bien entendu payante ($50 \in +10 \in$ par jour de garde)

ADMR CANTON DE MORLAÀS

L'association du service à domicile en milieu rural (ADMR) apporte une aide à domicile aux familles, personnes âgées ou handicapées, pour des tâches et des activités de la vie quotidienne: ménage, repassage, courses, repas...

Une auxiliaire de vie sociale diplômée peut intervenir à domicile.

Renseignements: 05.59.33.67.23

10 Place Sainte-Foy à Morlaas

05 59 33 67 23

Vous pouvez aussi contacter l'antenne 64 de la Fédération A.DM.R. qui se trouve à Serres Castet

327 chemin Morlanné,

Tél.: 0559126300

Site internet: www.admr.org/ federations/index.php? urlfede=fede64

MAISON DE LA SOLIDARITÉ DE MORLAÀS

Chargée de la prévention et protection de l'enfance et de la famille, elle assure la consultation de nourrissons sur rendezvous.

Elle peut être sollicitée pour l'aide aux personnes âgées ou handicapées, à l'insertion, la prévention sanitaire.

Contact: Frédérique Schweitzer au 05.59.72.14.72

Quelques images de la cérémonie du 11 novembre à BERNADETS



























Club des Aînés Ruraux Gaüyous Toustem



gauyoustoustem@pau.fr



La section marche, toujours en développement, tous les lundis et jeudis, une sortie au plateau du BENOU et une sortie en raquette, animée toujours avec brio par Monique BEDOUT et son repas traditionnel annuel au

restaurant de la Castine à Saint CASTIN

L'AG départementale à MOURENX le 14 février 2013 avec la représentation de deux administrateurs du club "GAÜYOUS TOUSTEM"

Le repas du club le Dimanche 14 avril 2013, précédé d'une messe pour les défunts à 10h30 à MORLAAS (avec un complément de financement par le club grâce aux subventions des communes)





La journée rencontre départementale des aînés ruraux le 25 mai à GARINDEIN

D'une sortie d'une journée dans le VAL D'ARAN : le samedi 8 JUIN 2013

une partie également financée par le club grâce aux subventions des communes.





Les traditionnelles grillades au barbecue Le Samedi 6 juillet 2013 (avec un complément de financement par le club grâce aux subventions des communes)

Le voyage du 11 au 16 octobre 2013 en ARDECHE MERIDIONALE, Voyage magnifique, harmonieuse ambiance et réussite totale.







Une journée de la Solidarité : le samedi 26 octobre à ORTHEZ

Cent vingt convives étaient présents pour fêter, avec la complicité du groupe basque "Xiberoko Kantariak", le trentième anniversaire des Gaüyous Toustem le 20 novembre 2013, club des aînés ruraux de Saint-Castin et Bernadets. La salle multiactivités de Bernadets accueillait pour l'occasion les maires des deux communes, anciens et nouveaux : Pierre Carrérot et Arthur Finzi pour Saint Castin, Jean Heuga et Yvan Debosse pour Bernadets. Président départemental des clubs des aînés ruraux, Alain Stagliano, merci à tous les dons.



La réunion de secteur à ESPECHEDE LE 20 NOVEMBRE 2013, avec la participation de quatre administrateurs



Une journée retrouvailles le 10 décembre 2013, avec un excellent repas autour de chevreuils en grande partie offerts par les chasseurs de BERNADETS et SAINT CASTIN. L'après midi fut agrémentée par la projection des photos en diaporama grand écran et du film du voyage en ARDECHE MERIDIONALE

Club des Aînés Ruraux Gauyous Toustem gauyoustoustem@pau.fr Secteur LEES LUY GABAS Présidente Bernadets : Marie CARRAU Tél 05 59 33 47 02 simon.carrau@orange.fr Vice Président St Castin : Francis LACOSTE Tél 05 59 33 43 52 francis.lacoste@wanadoo.fr Secrétaire : Joël SAUVAGE Tél 05 59 33 08 35courriel joel sauvage@orange.fr



Club des Aînés Ruraux Gaüvous Tousten

gauyoustoustem@pau.fr





Objet : rapport d'activité 2012



5.

6.

L'assemblée générale du 27 janvier 2013, avec le renouvellement du tiers des administrateurs et la reconduction à la présidence de Marie CARRAU et de son ancien bureau avec comme nouvelle administratrice Marie DEMIGUEL

les rituels goûters, les premiers mardis de chaque mois qui ont permis de visiter ou d'avoir une information :



Sortie goûter à l'hippodrome de Pau 4 courses d'obstacles et 4 de plat le 7 janvier 2013



4 Sorties déjeuner, au restaurant d'application Haute vue Lycée professionnel PAU MORLAAS ont été nécessaires par groupe de 20 à 30 personnes, tant la formule a séduit entre le 21 mars et le 11 avril 2013.



INFORMATION SUR LA DEPENDANCE PAR GROUPAMA le mardi 11 JUIN 2013



Visite de la Maison du Jambon de Bayonne Route de Samadet, 64410 ARZACQ le 2 juillet 2013



Visite de Morlaàs Quilles de neuf le mardi 06 AOUT 2013



Visite quidée du Château de MASCARAAS le mardi 03 SEPTEMBRE 2013



Visite de 'Espace Muséographique de Claracq Rue du Château 64330 CLARACQ le mardi 02 OCTOBRE 2013



et bien sûr les traditionnelles parties de cartes ou autres jeux, les mardis de mauvais temps.







Club des Aînés Ruraux Gauyous Toustem gauyoustoustem@pau.fr

Secteur LEES LUY GABAS

Présidente Bernadets : Marie CARRAU Tél 05 59 33 47 02 simon.carrau@orange.fr Vice Président St Castin : Francis LACOSTE Tél 05 59 33 43 52 francis lacoste@wanadoo.fr Secrétaire : Joël SAUVAGE Tél 05 59 33 08 35courriel joel.sauvage@orange.fr

Le tri des déchets recyclables au centre de tri

Les emballages issus de votre conteneur jaune sont amenés au centre de tri de Sévignacq.

48 agents trient <u>manuellement</u> ses déchets recyclables <u>par matière</u>. C'est-à-dire qu'ils séparent :

- le plastique en 5 résines PET clair (exemple bouteille d'eau), PET foncé (ex : bouteille eau gazeuse), PEHD (ex : bouteille de lait), les pots et barquettes et les films car chacun ne se recyclent pas de la même manière,
 - les papiers,
 - les cartons,
 - les journaux et revues,
 - les emballages métalliques (acier et aluminium),
 - les briques alimentaires





Une fois les matières séparées, elles sont compactées dans une grosse presse et envoyées vers les usines de recyclage.

Le verre est mis à part dans des loges extérieures pour ne pas être manipulé par les trieurs car cela s'avère trop dangereux. C'est pourquoi on le collecte à part dans une caissette.

Il ne faut surtout pas le mettre dans le conteneur jaune.

Rappel important:

Afin de respecter le travail des trieurs, il est demandé de bien vouloir déposer dans votre bac vos emballages recyclables en vrac :

- sans les imbriquer les uns dans les autres,
- sans les enfermer dans des sacs ou poches plastiques,
- sans mettre de restes de repas ou d'ordures ménagères,
- sans mettre des déchets de déchetterie (objet en plastiques comme des bâches, des tuyaux ou des déchets toxiques...).

Merci de votre compréhension

Bilan des activités municipales Yvan Debosse

Infrastructures

Voiries:

Les travaux correspondant à la deuxième tranche du programme 2012 et au programme 2013 confiés à l'entreprise VI-GNEAU sont terminés pour un montant de 69 403€ TTC.

Le programme 2014 est en cours d'étude et devrait comprendre entr' autres:

- l'achèvement du chemin DEOUS HOURS (élargissement et reconstruction du corps de chaussée)
- l'achèvement du chemin du bois commun (sous réserve des acquisitions foncières nécessaires à l'élargissement)

Electrification et éclairage public :

L'ordre de service de réaliser les travaux d'enfouissement des lignes électriques et de télécommunication et l'éclairage public, sur la partie non encore mise aux normes de la D39 dans la traversée du bourg, a été donné par le SDEPA.

Le financement du Département (Conseil Général) ayant été mis en place, l'ordre de service de réaliser l'éclairage de la rampe handicapés de l'école a pu également être donné par le SDEPA. Ces travaux permettront l'achèvement complet du groupe scolaire.

Dépôt communal

Les marchés ayant reçu le visa du

service du contrôle de légalité de la Préfecture, et ayant été notifiés aux entreprises, l'ordre de service a pu être donné par le maître d'œuvre de commencer les travaux à compter du 2 décembre prochain. Leur achèvement est prévu pour fin mars.

Urbanisme

PLU:

Les études relatives au PLU doivent dorénavant intégrer les nouvelles dispositions relatives à l'évaluation environnementale du projet (GRENELLE 2) à savoir :

- la prise en compte et la localisation des continuités écologiques
- l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments
- le développement des communications numériques

Doivent également être présentés une analyse de la consommation des espaces naturels et forestiers et un échéancier des zones à urbaniser et des infrastructures.

On peut malgré tout continuer à espérer atteindre l'étape dite du « PLU arrêté » avant la fin du mandat puis poursuivre les études en 2014.

Lotissement Pebrocg:

Les travaux de ce lotissement privé sont actuellement en cours (voirie, réseaux et bassins de rétention des eaux pluviales).

Informations A. Doulcet

Un message du service de ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif.

« 05/11/13 - Objet : refus de collecte conteneur jaune

Bonjour,

Le SIECTOM met en place des refus de collecte des bacs jaunes car il y a trop d'incivilité. Nous retrouvons beaucoup d'emballages enfermés dans des sacs, des restes de repas, DU VERRE, divers objets en plastiques ou autres (passoires, paillassons, jouets, chaussures, vêtements, pot de peinture, tonnelle cassée, bâches, tuyaux...). Pouvez-vous, s'il vous plaît, mettre sur le site de votre commune ou afficher dans votre mairie les consignes de tri qui vous sont fournies en pièce jointes. Nous informons en ce moment les administrés via leurs boîtes aux lettres que leur conteneur peut être refusé à la collecte sélective si ce dernier n'est pas conforme.

Merci de votre collaboration, Katia MALLET »

SATEG:

Attention, la Sateg instaure une date limite de paiement sur les factures d'eau.

Toute facture non payée à cette date sera majorée de 8 euros.

Ensuite, en cas de non-paiement peu de temps après cet avertissement, l'eau sera coupée.

Nos représentants au Syndicat d'eau se renseignent sur la légalité du délai de paiement et de coupure d'eau.